

TRESORERIE

Relevé au 31 Octobre 2024

Le 1er relevé de la saison 2024/2025 des clubs arrêté au 31 Octobre 2024 a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières le Mardi 5 Novembre 2024.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 25 Novembre 2024.

ATTENTION !

En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :

Bourg Sud

Bourg ACCFT

Chazey Bons

Virieu FCT